



Architecture de terre : l'héritage en "re-création" durable.

Hubert Guillaud

► To cite this version:

Hubert Guillaud. Architecture de terre : l'héritage en "re-création" durable.. Thierry Paquot; Chris Younès. Philosophie, ville et architecture : la renaissance des quatre éléments, La Découverte, pp. 121-139, 2002, 9782707138804. <hal-01806186v2>

HAL Id: hal-01806186

<https://hal.science/hal-01806186v2>

Submitted on 1 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Colloque « Les 4 éléments, ville et architecture »

Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand, 23-24 avril 2001

Hubert GUILLAUD, MA1, co-directeur scientifique du laboratoire
CRATerre-EAG, Ecole d'architecture de Grenoble.

Architecture de terre : l'héritage en « re-création » durable

Une évidence reconquiert sa reconnaissance : il y a bien une architecture de terre !

Est-il sérieux d'opposer plusieurs millénaires d'histoire de l'architecture et de la ville fondés sur l'emploi privilégié et universel de la terre et à peine deux siècles d'histoire d'une architecture et d'une ville construites en matériaux « modernes »¹ ? Et pourtant, une telle opposition n'a-t-elle pas été délibérément entretenue pour légitimer le plus rapidement possible l'emploi des nouveaux matériaux vecteurs de l'avènement de cette construction et architecture modernes ? Le rejet de la terre et de son architecture « désuète », des savoir-faire d'un art de bâtir transmis de génération en génération de bâtisseurs, des pratiques d'entraide communautaires, accompagnait la Révolution Industrielle et la redéfinition des enjeux économiques des entreprises profitant d'une fantastique croissance du secteur bâtiment. Le béton et l'acier, fers de lance de cette modernisation de la construction, allaient rapidement remodeler le paysage bâti et aménagé. Pour cela il fallait bien « condamner » les cultures constructives antérieures. Ainsi, par exemple, au siècle dernier, la brique cuite « industrielle » (vs/artisanale), introduite par les maçons italiens à São Paulo, au Brésil, était-elle opposée à la terre crue, très présente depuis le début de la colonie portugaise, comme « le » matériau d'avenir garantissant une construction qualitativement supérieure et durable. Elle contribuait à l'éradication rapide et totale d'une architecture en pisé qui fondait l'urbanité historique de cette ville neuve du Nouveau Monde. Ainsi encore, au début de ce siècle, en France, François Coignet (1814-1888) développait-il le « pisé-béton », qu'il utilisera comme un « bâtisseur lyonnais » en continuité de la culture constructive du pisé (mêmes outils) mais en remplaçant la terre par un mélange de chaux, cendres et scories, introduisant un processus subtile mais irréversible de disparition du pisé, « en douceur ». En effet, ce nouveau matériau se situe dans une période féconde en invention qui verra se succéder de nombreux brevets sur les « pisés de mâchefer », les « bétons agglomérés », les « bétons économiques », les « pierres factices » déroulant le tapis rouge pour l'avènement du béton armé lorsque les cimentiers et le Comité des Forges feront alliance. Les exemples similaires d'un tel processus d'évolution vers une « modernité » des matériaux et de la construction associé à une éradication de la construction en terre sont légion de part le vaste monde. On peut toujours observer ce processus dans les régions dites « en développement » où cohabitent les matériaux et les cultures constructives traditionnels et actuels dans des tissus construits, urbains ou ruraux, en pleine mutation. Mais, ne peut-on pas dire aujourd'hui, sans excès, qu'une telle stratégie de véritable guerre économique visant à évacuer des pratiques constructives millénaires totalement maîtrisées, pour récupérer un vaste marché au profit d'une industrie de « nouveaux » matériaux, se fondait sur une forme de négation de l'histoire de l'architecture, de la mémoire culturelle des peuples bâtisseurs et de « l'existence » de cette architecture de terre pourtant présente sur tous les continents ? N'est-on pas confronté aujourd'hui à une situation similaire avec les promoteurs d'une « world society »² qui prônent l'avènement de la « Révolution noolithique » - celle de l'intelligence collective – et de la « noosphère » - la montée vers la convergence et la conscience planétaire ? Une vision d'inspiration teilhardienne, récupérée et « révisée » à dessein, vecteur du néo-libéralisme élogieux de « *l'Homo economicus* » attribuant à tout ce qui relève du passé les qualificatifs de « néolithique » ou de « jurassique », imposant une homogénéisation des comportements socioculturels et orchestrant un enterrement de la diversité des identités culturelles. Et tant pis pour ceux qui seront largués puisque que toute révolution fait de la casse. N'y a-t-il pas pourtant, pour garantir ce « développement durable » - nouveau paradigme du 3^{ème} millénaire – fondé sur une « alliance globale » en faveur de la protection de la biodiversité, l'obligation de protéger et transmettre la diversité culturelle, c'est à dire la mémoire des peuples, véhicule de valeurs et de sens « intangibles » sans lesquelles une société peut exister ? Une diversité culturelle qui ne serait pas l'expression de cultures identitaires « opposables »

¹ L'industriel grenoblois Henri Vicat réalise la synthèse du ciment hydraulique vers 1800.

² Voir Pierre Levy, « World Philosophy », éd. Odile Jacob, le Champ Médiologique, Paris, fév. 2000, pp. 33, 54 et 143.

dont il faudrait faire table rase puisque l'histoire tendrait à montrer qu'elles divisent, séparent, agitent la haine, la guerre et s'opposent à la convergence « noosphérique ». N'y a-t-il pas une alternative pour, malgré tout, conserver cette richesse, cette mémoire collective dans un élan planétaire de reconnaissance mutuelle de ces cultures identitaires diverses. Dans un élan « d'altérité » fondé sur la reconnaissance pacifiée de la différence de l'autre, d'égal à égal – en garantissant les conditions de cette égalité démocratique, sociale, économique – où l'architecture de terre, présente sur toutes les terres habitées, expression d'une communauté de valeurs « universelles », pourrait être l'une des composantes essentielles de la protection et transmission d'une « biodiversité et de la technodiversité culturelles » re-crées pour une mondialisation à visage humain offrant une alternative à une transculturation homogénéisante – modèle unique – qui pourrait bien être ravageuse. Dans une telle perspective, l'architecture de terre a toute sa place dans l'avenir et comme on va le voir d'ailleurs, « reprend » toute sa place.

En effet, on repère aujourd'hui les indices d'un renversement de ce penchant fatal vers la disparition des cultures constructives historiques. Dans cette mouvance, la terre crue reprend du « poil de la bête » et soutient une tendance à la recherche d'une alternative aux tous matériaux modernes incarnés par le béton, l'acier, le verre, à une forme de banalisation du paysage architectural et urbain mondial. Du moins, c'est ce qui a occupé une partie du débat culturel à la fin des années 70 et au cours des années 80, grâce notamment à l'exposition du Centre Georges Pompidou « Architectures de terre ou l'avenir d'une tradition millénaire ». Ce qui est nouveau, ce n'est pas bien sûr cette capacité de la culture constructive en terre à refaire surface. L'histoire montre que ce fut souvent le cas dans des périodes de crise économique, sociale ou culturelle. L'architecture de terre était alors au cœur du dépassement de ces crises. Le plus récent de ces sursauts se situe après la crise dite de « l'énergie » (années 70 et 80) où la terre apparaissait pouvoir apporter une alternative à l'utilisation abusive de matériaux dit « énergivores » (pour leur production, leur utilisation constructive et pour l'entretien ultérieur des bâtiments). Antérieurement, un autre sursaut accompagnait la Révolution Industrielle. Les écrits et les réalisations du célèbre lyonnais arpenteur-juré, « agritecteur » et constructeur « rural » François Cointeraux (1740-1830)³ prennent aujourd'hui une valeur emblématique de résistance alors qu'ils étaient à l'époque complètement situés dans un mouvement progressiste, militant et humaniste en faveur de l'amélioration des conditions d'habitat rural et même urbain. En effet, la terre offre un très large éventail de possibilités d'applications sous forme de « matériaux » de construction, de techniques de mise en œuvre, d'applications architecturales. A l'époque de François Cointeraux, son « nouveau pisé » autorisait de réelles améliorations dans un processus d'évolution qualitative de l'habitat rural jusqu'alors toujours principalement construit en application des cultures moyenâgeuses, soit en bois et en torchis avec des toitures en chaume. En proposant son modèle de « maison incombustible », François Cointeraux proposait une solution pour maîtriser l'un des plus grands fléaux de l'époque : le risque d'incendie. Avec un peu plus d'un siècle de recul, ce visionnaire que fut Cointeraux apparaît être le père de la modernité des architectures de terre et le garant de la continuité de son existence, voire même de sa renaissance, à l'époque illuministe, en Europe (Angleterre, Italie, Suisse, Prusse, Danemark, Finlande), et dans d'autres pays du monde (en Amérique du Nord et en Australie où la traduction anglaise de son 4^{ème} Cahier d'Ecole d'Architecture Rurale aura eu un rayonnement considérable⁴). Cette reconnaissance d'une « modernité » de l'architecture en terre et de son retentissement « universel » est consacrée par la rédaction d'un chapitre consacré à la construction en terre dans le « Traité Théorique et Pratique de l'Art de Bâtir » (1802-1817) de Jean-Baptiste Rondelet (1745-1829). L'acharnement de ce « vieil homme » (l'action de Cointeraux et son rayonnement intellectuel effectifs se situent au-delà de sa cinquantaine et jusqu'à sa mort) prend toute une valeur exemplaire pour brandir à nouveau la bannière de l'architecture de terre au service d'autres causes actuelles essentielles : celles par exemple de la conservation des patrimoines architecturaux en terre de la Terre, de l'accès à la dignité de l'habitat pour les démunis, deux enjeux – parmi d'autres tout aussi importants – qui s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre collective de cette nouvelle alliance globale pour un développement durable. Et l'on aurait tort, comme il serait dangereux, de traiter les militants d'une telle cause de « traditionalistes » ou « d'illusionnistes de la permanence », guerroyant contre une mondialisation – qui serait inévitable, fatale – ou s'opposant à un nécessaire progrès justifiant l'éradication des cultures historiques. Cela aussi est une forme renouvelée d'amnésie culturelle, d'effacement délibéré de la

³ CRATerre-EAG, Guillaud, Hubert, « Une grande figure du patrimoine régional Rhône-Alpes ; François Cointeraux (1740-1830), pionnier de la construction moderne en pisé », in coll. « Les Carnets de l'architecture de terre », éd. CRATerre-EAG, Grenoble-Villefontaine, décembre 1997, 47 p.

⁴ On a en effet identifié plusieurs traductions et adaptations en langues étrangères, du vivant de Cointeraux, de ce « 4^{ème} Cahier d'Ecole d'Architecture Rurale ». En voici les principaux auteurs connus : Henry Holland, en Angleterre avec un transfert vers l'Amérique et vers l'Australie, David Gilly puis Christian Ludwig Seebaas en Allemagne, K.H. Seidelin au Danemark, Louis Raymond, en Suisse, Giuseppe Del Rosso, en Italie.

mémoire face au défi actuel de la protection de la biodiversité (naturelle et culturelle). Et je dirais, non sans une certaine inclination à la provocation, que la défense de l'existence des architectures de terre et de leur utilité pour le présent et l'avenir, est peut-être l'une des conditions incontournables de ce développement durable. Car, pour revenir à ce que nous avançons plus haut, ce qui est nouveau, c'est qu'il n'y a plus d'opposition entre « tradition et modernité », entre cultures constructives traditionnelles et modernes. Il s'agit là d'un modèle de pensée complètement éculé, d'un faux débat manichéen essentiellement fondé sur des enjeux de conquête économique qui ne fait plus illusion. On retient plutôt aujourd'hui l'idée d'un *continuum* et d'une régénération des identités culturelles, d'une articulation « re-créative » entre « culture » et « développement », deux concepts désormais indissociables reliés dans une même problématique. La reconnaissance des cultures constructives historiques serait alors l'une des voies qui permettrait l'émergence d'alternatives à même de contribuer activement à la défense de la diversité des identités culturelles et de leurs « valeurs » (signification culturelle, « sens »), à une capacité de réponses et d'expressions architecturales comme urbaines aussi diverse que riche, dans une pluralité de lieux également divers.

Dans un tel contexte émergeant, l'architecture de terre peut réaffirmer l'évidence de son « existence » de façon plus sereine, bien que devant toujours revendiquer un espace difficilement « habitable », car encore « verrouillé » par les intérêts de la grande industrie du bâtiment ou par ce que l'on a pu appeler la « dictature » du béton⁵. Pour conforter sans équivoque cette « existence » des architectures de terre, rappelons encore et encore quelques données confirmant leur place de tout premier rang dans le monde :

- 1/3 de la population mondiale, vit toujours dans une architecture de terre, sur tout continent habité et en milieu urbain comme rural. Cela représente 2 milliards de personnes. Cette évaluation dressée il y a déjà 20 ans devrait être révisée à la hausse si l'on tient compte d'une estimation plus récente des Nations Unies qui propose plutôt 50 % de la population mondiale.
- 10 % des sites archéologiques et architecturaux historiques classés sur la « Liste du Patrimoine Mondial » de l'UNESCO, sont bâtis en terre crue. Cela représente 70 ensembles classés alors que des centaines d'autres mériteraient de l'être.

Cela permet de prendre une mesure quantitative globale de la situation qui ne peut qu'être soutenue par des arguments qualitatifs.

De Yazd, Iran, 1972 à Torquay, Angleterre, 2000 : l'affirmation d'un intérêt pour la conservation des architectures de terre et la mise en place des conditions d'une « re-création durable » de l'héritage

La renaissance contemporaine des architectures de terre passe notamment par une affirmation de la nécessité de la conservation des patrimoines architecturaux qui s'est opérée par étapes successives, au cours des 50 dernières années⁶. Le rappel de ce processus lié à l'émergence d'une prise de conscience, dans le milieu professionnel de la conservation architecturale, apporte un autre éclairage sur la mise en place des conditions d'une « re-création durable » de l'héritage et sur une projection, ou une « vision » pour le futur. L'enjeu social et culturel de la conservation des patrimoines architecturaux en terre devient aussi un enjeu politique et économique. La protection et la préservation des architectures de terre, leur mise en valeur, s'imposent comme un des grands vecteurs du développement durable qui rendra possible l'épanouissement d'une modernité recrée, d'une « nouveauté » des architectures de terre comme forme d'expression majeure d'une modernité des identités culturelles.

Le cheminement de cette prise de conscience est lié à la découverte de « monuments » historiques construits en terre dont la signification culturelle et la valeur, tant historique qu'architecturale, est apparue plus clairement. Les exemples de tels monuments sont nombreux et l'on donnera ici celui du site iranien de Tchoga Zanbil, situé sur les territoires de l'antique civilisation d'Elam, au Khouzistan, qui fut fouillé par la mission archéologique française de Susiane, sous la direction de Roman

⁵ Expression entendue à Cuba où l'on connaît les méfaits de l'application du modèle constructiviste en préfabrication lourde soviétique qui s'est imposé jusque dans les campagnes, éradiquant quasiment toute l'architecture traditionnelle en terre ou des « bohíos » (habitat végétal en stipes et chaume de « palma real »).

⁶ Cette synthèse des étapes historiques de la consolidation d'une problématique spécifique de la conservation des patrimoines architecturaux s'appuie sur une recherche antérieure de l'auteur : voir Guillaud, Hubert, « Pour une histoire des architectures de terre », 1^{ère} partie, « Le champ de recherche et la problématique », chapitre « Les mobilisations institutionnelles récentes en faveur de la conservation des architectures de terre », pp. 73-83.

Ghirshman, à la fin des années 50 et au cours des années 60. Ce site a révélé l'un des plus vastes et remarquables ensembles architecturaux bâtis en terre, avec l'une des plus belles ziggourats de la région mésopotamienne. C'est en Iran que va s'opérer une avancée décisive de la prise de conscience sur la valeur culturelle des architectures de terre. A **Yazd, en 1972**, lors de la « Première conférence Internationale sur la Conservation des Monuments en Briques de Terre », organisée par le Comité ICOMOS d'Iran, l'accent était mis sur la nécessité d'associer des interventions de conservation aux travaux de fouilles, de garantir la stabilité structurale des ouvrages en terre et de les protéger par divers procédés. Roman Ghirshman lui-même avait adopté cette attitude après avoir documenté Tchoga Zanbil en ré-enterrant une grande partie des ouvrages ou en redressant des maçonneries qui avaient été démantelées par les fouilles. Avec le « Deuxième Symposium International sur la Conservation des Monuments en Briques de Terre », de nouveau organisé par le Comité ICOMOS iranien, **en 1976 et encore à Yazd**, était confirmée l'association nécessaire des fouilles archéologiques et des interventions de préservation avec l'obligation de prévoir un budget pour ce faire. Des propositions étaient faites en faveur de solutions de protection, de développement de recherches en laboratoire pour des essais de comportement mécanique du matériau, sur sa composition, sa consolidation et la mise au point de produits de traitement. On y suggérait aussi qu'une inspection et un entretien réguliers des sites en terre soit réalisée. Une troisième étape de ce processus de prise de conscience du milieu professionnel s'opère avec une « Session de travail sur la préservation de l'adobe » conjointement organisée par le Comité ICOMOS des Etats-Unis et l'ICCROM, à **Santa Fe, Nouveau Mexique, en octobre 1977**. Cette réunion précise les orientations à donner à la conservation des ouvrages en adobe en proposant qu'une recherche soit engagée sur les techniques de construction, les caractéristiques et compatibilités du matériau, le comportement sismique, des méthodes non-destructives de détermination de diverses propriétés (teneur en eau, sels, autres), et les traitements de consolidation chimique des surfaces. Mais, à Santa Fe, on insistait davantage sur l'intérêt de réaliser des projets pilotes de terrain, coordonnés, et sur le développement d'un système international d'échange d'information, posant ainsi l'embryon d'une mise en réseau des opérateurs professionnels. Puis, c'est lors du « Troisième Symposium International sur la Préservation de la Brique de Terre (adobe) », conjointement organisé par les Comités ICOMOS et ICOM de la **Turquie, à Ankara, en 1980**, que s'opère une autre avancée décisive quant à la reconnaissance internationale de « l'existence » des architectures de terre. En effet, ce symposium est le premier qui introduit le concept spécifique « d'architecture de terre » dans le lexique de la conservation du patrimoine architectural, et en donne une définition. Les recommandations de cette réunion d'Ankara soulignent la nécessité d'une protection temporaire durant les fouilles en spécifiant des caractéristiques et des exigences pour des structures de protection. Elles insistent sur le développement d'une recherche sur les systèmes modulaires pour des abris de protection à expérimenter dans les projets pilotes. Cette nouvelle attitude valide des initiatives antérieures prises par quelques rares directeurs de fouilles archéologiques et l'on pense ici au français André Parrot qui, dès 1975, avait fait édifier une toiture de protection sur l'Enceinte Sacrée du site de Mari (boucle de l'Euphrate, Syrie). Par la suite, le « Symposium International et Atelier de Formation sur la Conservation de l'Adobe », conjointement organisé par l'ICCROM⁷ et le Projet de Conservation du Patrimoine Culturel Régional d'Amérique Latine du PNUD⁸ et de l'UNESCO, à **Lima, Pérou, en 1983**, mettra l'accent sur « le besoin urgent du développement d'un réseau pour la « préservation des architectures de terre », sur la systématisation de l'inventaire des sites en terre et l'avancement à donner aux études sur les techniques de construction. Il relèvera l'importance d'engager une « formation intensive dans des centres établis ». On va voir comment cette composante formation va devenir essentielle dans ce processus de « création durable » de l'héritage des architectures de terre.

Il ne faut pas omettre de rappeler l'impact international de l'exposition « Architectures de terre ou l'avenir d'une tradition millénaire », conçue par l'architecte-urbaniste Jean Dethier, présentée à **Paris, en 1981** au Centre Georges Pompidou. Bien que volontairement structurée autour du thème « tradition et modernité » - alors encore vivace -, avec un parti pris affirmé en faveur de l'emploi du matériau terre pour le développement d'un habitat social économique dans les pays du « Tiers-Monde » (en référence à « Construire pour le peuple », de l'architecte égyptien Hassan Fathy), cette exposition donne aussi une place de premier plan à l'expression de la grande richesse et diversité des architectures de terre dans le monde. Elle contribue ainsi à mieux révéler l'existence et les identités de ce patrimoine d'exception, sa dimension historique et culturelle universelle. La présentation de cette exposition tout au long des années 80 et 90, dans plusieurs grandes capitales du monde⁹ et de

⁷ Centre International d'Etudes sur la Conservation et la Restauration des Biens Culturels, Rome, Italie.

⁸ Programme des Nations Unies pour le Développement.

⁹ Après sa présentation à Paris (octobre 1981-février 1982), l'exposition sera successivement présentée à Francfort (Allemagne), Palerme et Rome (Italie), Alger (Algérie), en 1982, à Marrakech (Maroc) et Valence

sa version réduite (porta folio de 80 planches), en s'appuyant sur le réseau des Ambassades de France et des Alliances françaises, va contribuer à une large médiatisation publique de l'importance qu'il convient d'accorder à ce patrimoine architectural millénaire très exposé à un risque de disparition. Cette exposition aura aussi été à l'origine de la première réalisation architecturale actuelle d'envergure en Europe¹⁰, les 65 logements HLM du « Domaine de la terre » de l'Isle d'Abeau (près de Lyon), très visitée par des délégations de professionnels du bâtiment venant du monde entier et qui suscitera bien des vocations pour une renaissance contemporaine des architectures de terre. L'exposition du Centre Georges Pompidou comme l'opération de l'Isle d'Abeau auront vérifié la pertinence d'une « réactualisation » possible des cultures constructives de l'architecture de terre même si les projets proposés conservent un fort ancrage dans les références « traditionalistes ».

Ainsi, comme le remarque Alejandro Alva Balderrama¹¹ actuel directeur du Programme Architecture et Sites Archéologiques de l'ICCROM et co-directeur du Projet Terra (CRATerre-EAG, GCI, ICCROM), cette période de 1972 à 1985, au-delà d'une « prise de conscience », a fait émerger des conclusions importantes qu'il synthétise ainsi : « 1 – *l'architecture de terre – monumentale – existe, elle témoigne de la plus antique culture constructive et de la plus répandue (on découvrira plus tard le reste – le « non monumental » (Ankara, 1980) ; 2 – l'architecture de terre est l'expression culturelle de vastes régions de la planète ; 3 – il est nécessaire de promouvoir sa conservation ; 4 – il est nécessaire de développer des mobilisations pour son étude ».*

Au cours des 15 années qui suivent, l'accent va être mis sur les échanges d'information scientifique au sein de la communauté internationale des professionnels de la conservation architecturale, afin d'étendre ce mouvement de reconnaissance des architectures de terre et de prise de conscience de la nécessité de les conserver. Simultanément, s'impose l'évidence d'un manque dramatique de compétences pouvant garantir des interventions conservatoires à même de prendre une juste mesure plus « intégrale » des objets patrimoniaux sur lesquels il convient d'intervenir, c'est à dire un recul nécessaire sur le caractère technique des actions focalisées sur « le » matériau et la consolidation de ses propriétés. En effet, pour exemple significatif, cette époque expérimente et valorise assez systématiquement la consolidation physico-chimique comme solution de problèmes matériels. Elle n'attache aucune considération aux cultures et caractéristiques constructives, aux dispositions structurales, à la dimension architecturale et encore moins à la mise en situation dans des environnements spécifiques, naturels, culturels, sociaux, économiques. Cette attitude révèle aussi que la problématique de la conservation des patrimoines architecturaux en terre n'est pas encore clairement et intégralement définie, que les méthodes comme les modes spécifiques d'action n'existent pas. Ainsi s'affirme au jour la nécessité d'une formation des professionnels. Plusieurs événements contribuent à l'évolution significative de l'échange des informations et de l'engagement d'actions de formation. Il s'agit tout d'abord de la « Cinquième Réunion Internationale d'Experts sur la Conservation de l'Architecture de Terre », co-organisée par l'ICCROM et le CRATerre à **Rome, Italie, en 1987**, qui amène la création, au sein d'ICOMOS, d'un « Comité International sur l'Etude et la Conservation de l'Architecture en Terre Crue », remplaçant un précédent « Comité International sur la Conservation de l'adobe ». Cette évolution marque clairement la prise en compte du plus vaste ensemble des cultures constructives en terre et donc d'un éventail beaucoup plus large de sites archéologiques, monuments, bâtiments historiques, patrimoines vernaculaires, ensembles urbains, construits en terre, dans la plus vaste acceptation de la déclinaison des matériaux et des techniques. La « reconnaissance » et « l'existence » des architectures de terre en sont considérablement renforcées. Par ailleurs, cette réunion de Rome insiste sur la coordination et la diffusion de l'information comme sur la nécessaire « création d'un programme de formation spécifique sur l'étude et la conservation de l'architecture de terre ». Il est également suggéré que soient créés des sous-comités ICOMOS nationaux couvrant ce même domaine. Ces recommandations confirment l'émergence d'une projection conduisant à définir une stratégie d'action pour garantir l'avenir des architectures de terre, stratégie devant se fonder sur la maîtrise de l'information et des échanges, sur la coordination des initiatives, sur l'expansion de la formation et la mise en réseau du plus grand nombre des opérateurs

(Espagne), en 1983), à Rio de Janeiro, Sao Paulo et Recife (Brésil), en 1984, à Caracas (Venezuela et Mexique (Mexique), en 1985, à Rotterdam (Pays Bas), en 1986, à Riyadh et Dahrhan (Arabie Saoudite), en 1988, à Ahmedabad, Bangalore et New Delhi (Inde), en 1989, à Villefontaine (France), en 1991, à Lisbonne (Portugal) en 1993, à Copenhague et Fredericia (Danemark), en 1996 et enfin à Arc et Senans (France), de mai 1998 à février 1999.

¹⁰ Aux Etats-Unis, à Albuquerque (Nouveau Mexique), l'architecte américain Antoine (Tony) Predock a achevé en 1975 (soit 10 ans avant la fin du chantier du « Domaine de la Terre », un quartier d'habitat, « La Luz » qui regroupe 100 logements.

¹¹ In « *La conservación de la arquitectura de tierra* », manuscrit d'article proposé pour le « Newsletter » du Getty Conservation Institute, ICCROM, Rome, janvier 2001.

de l'étude et de la conservation des architectures de terre. La fin des années 80 et les années 90 vont incarner cette stratégie dans les faits de la mise en place de cours internationaux puis régionaux spécialisés, de la multiplication des sous-comités ICOMOS nationaux spécialisés, et de la réalisation de grandes conférences internationales contribuant à mieux fonder l'existence d'un réseau mondial de spécialistes, à le dynamiser, à légitimer d'autres échelles d'organisation des échanges d'information, de coordination des actions, aux plans régionaux et nationaux.

En 1989, une nouvelle étape importante est franchie avec la création conjointe, par l'ICCROM et le CRATerre, du « Projet Gaïa » sur la « préservation des architectures de terre ». Ce projet de caractère institutionnel se donne cinq mandats qui, dans leur articulation, contribuent à mieux définir la problématique du domaine d'étude et d'action : 1 – la collecte, l'étude et la diffusion de l'information ; 2 – la coordination, la promotion ou l'institution de la recherche ; 3 – la coopération technique ; 4 – la promotion et le développement de la formation ; 5 – la promotion d'une conscience publique, professionnelles et institutionnelle¹². Concrètement, le « Projet Gaïa » va prendre en charge la réalisation de quatre « Cours Internationaux sur la préservation des architectures de terre », à l'Ecole d'Architecture de Grenoble, en 1989, 90, 92 et 94, qui vont peu à peu contribuer à la définition d'une pédagogie devant établir ses marques spécifiques. Venant du monde entier, les participants à ces cours (conservateurs, archéologues, architectes, historiens, gestionnaires de sites, ...), constitueront aussitôt un réseau d'échanges dont les membres auront l'occasion de se rencontrer à l'occasion de grandes conférences internationales également organisées sous l'égide du Projet Gaïa, avec d'autres institutions, prolongeant le cycle de symposiums et réunions réalisées depuis Yazd, en 1972. Ainsi, **en 1990** est organisée **à Las Cruces, Etats-Unis** (Nouveau Mexique) la 6^{ème} conférence « Adobe'90 », avec le Getty Conservation Institute, le Musée des Monuments de l'Etat du Nouveau Mexique et les Services du Parc National de la Région du Sud Ouest de Etats-Unis. Puis, ce sera **en 1993** la 7^{ème} conférence « Terra 93 », **à Silves Portugal** (Algarve) avec la Direction Générale des Bâtiments et Monuments Nationaux (D.G.E.M.N.). Enfin, **en 2000**, la 8^{ème} conférence « Terra 2000 », organisée **à Torquay, Angleterre** (Devon) avec English Heritage et l'Université de Plymouth.

La force motrice des actions internationales soutenant l'émergence d'initiatives locales et nationales

Les 4 cours « PAT » (Préservation du Patrimoine Architectural en terre), successivement organisés à Grenoble et les conférences internationales « Adobe'90 » (Etats-Unis) et « Terra 93 » (Portugal) vont contribuer à étendre le mouvement, à structurer la problématique, faire émerger un ensemble d'initiatives locales dans plusieurs pays. Ces années 90 confirment une tendance de mobilisation des professionnels de la conservation et une sensibilisation des milieux académiques comme politiques, mais aussi d'un plus large public. En effet, c'est au sein du réseau « Gaïa » que vont émerger plusieurs initiatives très « porteuses ». Dès 1991, une participante péruvienne à l'un des cours « PAT » présente aux partenaires du Projet Gaïa une proposition des autorités politiques du Pérou¹³ pour la réalisation d'un cours régional et une demande d'assistance technique internationale pour la conservation du site d'époque Chimú de Chan Chan (9^{ème} – 11^{ème} s. ap. J.C.) qui rassemble 12 palais construits en adobe et en bauge. Cette proposition est rediscutée lors de la conférence « Terra 93 », au Portugal et trouvera des conditions favorables de mise en œuvre dans le contexte d'un rapprochement du Projet Gaïa avec le Programme de Formation du Getty Conservation Institute (Los Angeles, Etats-Unis), à la fin de 1994. Cela permet de définir un nouveau cadre de coopération pour la réalisation de ce « Premier Cours Panaméricain sur la Conservation et la Gestion du Patrimoine Architectural-Archéologique en Terre », en 1996, à Trujillo (Pérou). Au delà de cette expérience encourageante, les partenaires définissent un nouveau projet cadre pour la conservation et la gestion des patrimoines architecturaux en terre, le « Projet Terra » dont les mandats prolongent ceux du Projet Gaïa mais visent, au-delà de l'importance toujours accordée à la formation, à promouvoir la recherche et à générer des projets pilotes permettant la définition de plans de gestion de sites historiques construits en terre. Le renouvellement de ce cours panaméricain, en 1999, va marquer une nouvelle avancée sur la réflexion didactique et la définition d'une pédagogie de haut niveau (contenus, méthodes et modes d'enseignement), la mise en place d'un centre de formation spécialisé de rayonnement panaméricain, dans le musée de site de Chan Chan.

¹² In « Préservation du patrimoine architectural en terre : le Projet Gaïa », Chronique de l'ICCROM, n° 16, Juin 1990, 35 p., pp. 9-11.

¹³ Direction du Patrimoine Culturel et Monumental du Pérou, Institut Régional de la Culture, Région La liberté, Trujillo, Pérou.

C'est également lors de la conférence « Terra 93 » que la Direction Générale des Bâtiments et Monuments Nationaux (D.G.E.M.N.) du Portugal explore avec le Projet Gaia, un projet de formation à la construction en terre pour les jeunes artisans. Ce projet prendra corps avec l'intégration, en 1995, d'un « Programme Pédagogique, Cours de Maîtres de Construction Civile Traditionnelle, Construction en Terre », dans « l'Ecole Nationale des Arts et Métiers Traditionnels » de Serpa (sud-est du pays). C'est encore lors de cette conférence du Portugal qu'émergera le projet « *Out of Earth* » (conservation du patrimoine en « cob » - bauge - de la région du Devon, en Angleterre), à l'initiative de l'Université de Plymouth, qui organisera deux séminaires de portée européenne, en 1994 et 1996 puis jouera un rôle de premier plan dans l'organisation de la 8^{ème} Conférence Internationale de Torquay, « Terra 2000 ». Mais aussi, la préfiguration du « Réseau Danubien des Architectures de Terre » dont les bases seront posées par une ancienne participante Tchèque à l'un des cours « PAT » et mieux établies par un séminaire, également de portée européenne, organisé à Brno, en 1994. Au cours de ces années 90, des initiatives similaires naîtront en Allemagne, autour du réseau « *Dachverband Lehm* » (construction en terre) qui organisera plusieurs réunions, manifestations scientifiques et culturelles et qui confirmera l'engagement des milieux professionnels par la création d'entreprises de production de composants de construction en terre (l'exemple de la société « Claytech » en est une bonne illustration). Et aussi en Amérique latine avec le « *Red Tierra* » (Réseau Terre). Mais encore en Italie où la mobilisation apparaît particulièrement soutenue. Celle-ci a aussi pris corps à l'occasion de la conférence « Terra 93 » bien que l'intérêt des italiens pour l'architecture de terre puisse être situé bien en amont¹⁴. Au cours des années 90, plusieurs conférences ont été organisées en Italie (4 en Sardaigne, 1 à Rome, 2 à Casalini Contrada-Chieti), contribuant à faire émerger un réseau d'acteurs dans les milieux académiques (universités), professionnels (maîtres d'œuvre) et publics (municipalités de plusieurs régions). Dans son article déjà référencé, Alejandro Alva Balderrama¹⁵ note que « *la réalité italienne compte avec pas moins de 9 groupes d'études – disposant d'une implantation universitaire – dédiés à la recherche et la formation dans le thème (...) et l'existence de nombreux sigles d'associations professionnelles* »¹⁶. Il relève également « *qu'ont été publiés au moins sept livres d'auteurs individuels, actes et recollections de textes issues de réunions spécialisées* ». Mais ce qu'il relève particulièrement, c'est « *la rigueur académique et scientifique qui caractérise l'investissement italien* » comme « *l'influence d'un mouvement culturel dans des sphères de compétence politico-administratives régionales et communales en plusieurs régions (la Sardaigne et les Abruzzes), l'intégration de méthodologies de planification de la conservation de centres historiques construits en terre et – dans ce contexte – l'opportunité suggérée par tous ces éléments d'une définition et formalisation d'une politique nationale pour l'étude et la conservation de l'architecture de terre, fondée sur un important mouvement culturel dans ce domaine* ».

Enfin, il convient de relever que la France a soutenu quelques initiatives académiques et professionnelles au cours des années 80 (la réalisation du « Domaine de la terre » de l'Isle d'Abeau, déjà citée, des colloques organisés à l'ENTPE, un soutien à la recherche du Plan Construction, du programme Rexcoop, des ministères de tutelle successifs des écoles d'architecture) mais que cet investissement – alors pionnier – s'est relativement essoufflé au cours des années 90 (sauf dans le domaine de la coopération internationale soutenue par le Ministère des Affaires Etrangères), décennie qui voyait l'émergence de véritables mouvements culturels portés par la société civile dans d'autres pays européens. La récente définition d'une action de valorisation du pisé, dans le cadre d'un « Contrat Global de Développement » piloté par une association de 46 communes du Nord Isère, peut être interprété comme l'indice d'un repositionnement du soutien public et pourrait contribuer à activer la dynamique émergente d'un mouvement culturel actuellement mal coordonné, donnant davantage de place à des initiatives isolées et à une duplication des efforts comme des moyens¹⁷.

Ce sont ces mobilisations de plus en plus nombreuses, situées dans des réalités locales et soutenues par des actions de colloques, séminaires, expositions, par le développement de recherches et d'expérimentations portées par des équipes universitaires, confirmant l'investissement des milieux

¹⁴ On peut en effet remonter aux années 50, avec les recherches du géographe Osvaldo Baldacci sur l'étude de « La casa rurale in Sardegna », CNR, Florence, 1952, puis sur « l'ambiente geografico de la casa in terra in Italia », in revue de géographie italienne, Vol. LXV, Florence, 1958. De même, l'architecte Eugenio Galdieri fut l'un des premiers auteurs à revaloriser la dimension culturelle planétaire des architecture de terre, avec son ouvrage « Le meraviglie dell'architettura in terra cruda », Editori Laterza, Rome-Bari, 1982, simultanément à la présentation de l'exposition « Des architectures de terre », au Centre Georges Pompidou, à Paris.

¹⁵ Op. cit. Note 11.

¹⁶ ANAB, Arch-Terra, Arche-B, AICAT, Gruppo Terra, CedTerra, ..., cités par Alejandro Alva Balderrama, Ibid note 11.

¹⁷ Des tentatives de soutien à une mise en réseau des professionnels de la construction en « matériaux naturels » se font néanmoins jour, avec le soutien des pouvoirs publics mais qui peinent à aboutir.

professionnels (conception et réalisation de projets, créations d'entreprises et d'industries), comme l'implication des collectivités territoriales sur des enjeux à la fois culturels et économiques (valorisation des identités régionales, tourisme culturel, marché de la restauration), qui concourent à une reconnaissance de la conservation des patrimoines architecturaux en terre comme domaine propre d'étude, de recherche, de pratique professionnelle, de formation. Une reconnaissance qui est la clé de la re-création de cet héritage et d'un nouveau rôle social mais aussi politique et économique des cultures constructives de la terre pour le développement durable.

De nouveaux cadres institutionnels internationaux et régionaux pour une récréation durable des architectures de terre

L'investissement académique visant à développer la conservation des patrimoines architecturaux en terre comme « science », domaine spécifique de recherche, pratique professionnelle et mobilisation sociale, en activant les coopérations institutionnelles, mérite d'être évoqué. C'est le rôle qui est assigné au « **Terra Consortium** » dont la vocation est d'appuyer le développement de la formation (académique et professionnelle), de la recherche, des projets et de la diffusion des savoirs et de l'information. C'est aussi le rôle du projet « **Africa 2009** », dont la vocation de coordination et de dynamisation des actions dans le domaine, à l'échelle de l'Afrique subsaharienne, avec les partenaires locaux (Ministères, Musées, institutions en charge du patrimoine africain) est susceptible de faire émerger et renforcer les initiatives locales en faveur du développement de programmes de formation et de projets de conservation situés.

La Chaire UNESCO et le Consortium Terra

C'est dans le cadre d'un programme de collaboration entre la « Chaire UNESCO Architecture de terre, cultures constructives et développement durable », créée à l'Ecole d'Architecture de Grenoble en octobre 1998 et le « Projet Terra », que le CRATerre-EAG, l'ICCROM et le GCI visent à promouvoir le développement d'autres programmes d'enseignement sur la conservation des patrimoines architecturaux et leurs cultures constructives. La création du « Terra Consortium » part d'un constat partagé par le CRATerre –EAG et ses partenaires du projet Terra d'un nombre extrêmement réduit de professionnels formés sur la construction en terre, d'une part dans le cadre de la seule formation spécialisée de 3^{ème} cycle au monde qu'est le CEAA-Terre de l'Ecole d'Architecture de Grenoble (créé en 1984 et désormais DPEA-Terre), constat qui fonde l'existence de la Chaire UNESCO, et d'autre part dans le cadre du cycle des 6 cours internationaux sur la préservation du patrimoine architectural en terre organisés par les partenaires du « Projet Gaïa » puis du « Projet Terra », à Grenoble et au Pérou entre 1989 et 1999¹⁸. Il est ainsi envisagé que « *la coopération sur le développement de curricula, de matériels didactiques et d'équipes d'enseignement puissent générer un consortium grandissant d'universités et d'autres institutions de formation* »¹⁹. Au cours de l'année 2000, s'appuyant sur le réseau de professionnels et d'institutions repérés grâce aux deux cours régionaux panaméricains réalisés au Pérou, les partenaires du Consortium Terra lancent un appel d'offres à collaboration institutionnelle vers les pays d'Amérique latine, et reçoivent en retour 8 dossiers de candidature émanant d'Argentine, du Brésil, de Cuba, du Mexique, d'Uruguay, du Venezuela (2) et des Etats-Unis. Ces dossiers proposent de créer soit des cours de *postgrado*, des cours de sensibilisation pouvant être renforcés dans le temps, des programmes de doctorat ou de recherche ou des programmes articulant formation et recherche. De son côté, depuis sa création, la Chaire UNESCO a enregistré 6 demandes de coopération depuis l'Afrique, 12 depuis les Amériques (dont les

¹⁸ Au total, les cours « PAT » organisés à Grenoble entre 1989 et 1994 ont permis de constituer un réseau d'environ 120 professionnels dans 36 pays d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Les deux cours « PAT » régionaux organisés au Pérou en 1996 et 1999 ont formé en plus 52 participants de 18 pays du continent américain. Concernant le CEAA-Terre de l'Ecole d'Architecture de Grenoble, depuis sa création en 1984, ce sont 168 étudiants issus de 40 pays qui ont été formés. Ces résultats sur une période de 16 années paraissent tout à fait dérisoires par rapport aux besoins de compétence dans le domaine de la production d'une architecture d'habitat et d'équipements des communautés mobilisant les ressources locales du matériau terre et dans le domaine de la conservation des patrimoines architecturaux. Ils ne correspondent pas à la réalité des demandes de formation qui ont été enregistrées lors de l'appel à participation à ces formations qui sont de l'ordre de 100 à 120 pour les cours « PAT » et de l'ordre de 150 à plus de 200 pour les CEAA et DPEA-Terre, soit un cumul de l'ordre de 800 à 960 candidats pour les cours « PAT » (sur 6 cours internationaux) et de 1500 à 2000 candidats pour les CEAA-DPEA (sur 10 années). Ainsi, seul le redéploiement planétaire des efforts, des moyens et des actions en formation, par l'activation des coopérations institutionnelle pourra être à même d'apporter une réponse adaptée.

¹⁹ In plaquette de présentation du « Terra Consortium », « Directives pour une collaboration institutionnelle », 1999, p. 5

8 enregistrées par le Consortium Terra), 4 depuis l'Asie et 3 depuis l'Europe. Ces demandes faites à la Chaire UNESCO s'équilibrent sur les problématiques de l'habitat économique et de la conservation des patrimoines. D'ores et déjà, 8 de ces coopérations ont été formalisées par des accords cadres et 3 programmes d'enseignement spécialisés ont été intégrés au sein des cursus des universités ou des centres de formation professionnelle partenaires (en Afrique du Sud, au Nigeria et en Ouganda). On peut ainsi évaluer la fantastique pression de la demande de formation qui s'est faite jour depuis ces dernières années et le défi que se préparent à relever l'ensemble de ces universités associées à la dynamique suggérée par les partenaires fondateurs de la Chaire UNESCO Architectures de terre et du Projet Terra. Mais on doit aussi insister sur les orientations volontaristes données à la stratégie de développement du Consortium Terra quant à la dimension « d'institutionnalisation » et de « pérennisation » en valorisant l'importance majeure de l'effort de formation et visant une intégration dans un milieu universitaire (considéré comme stable dans un paysage institutionnel et politico-administratif mouvant) pouvant confirmer des soutiens d'ordre politico-administratifs (moyens financiers pour le développement des projets, création d'équipes pédagogiques et de recherche spécifiques, etc.).

Africa 2009

« *Le patrimoine culturel immobilier d'Afrique subsaharienne est aussi spectaculaire que varié. Quiconque connaît les mosquées de Tombouctou, les ruines du Grand Zimbabwe, les villes Swahili de Zanzibar, Bagamayo, Mombasa et Lamu ou l'île de Gorée, peut attester de sa créativité et de son importance au sein du patrimoine mondial* ²⁰ ». Ainsi, en 1996, le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, l'ICCROM et CRATerre-EAG, définissent les orientations pour le développement d'une stratégie intégrée de formation s'adressant à un large éventail d'institutions et de personnes impliquées dans l'usage et l'entretien de ce patrimoine culturel. C'est en réalisant une enquête préalable sur l'état du patrimoine africain et sur les pratiques de conservation dans la région que sont évalués les besoins, avec des professionnels africains. Ainsi est fondé le programme Africa 2009 proposant une approche intégrée de la conservation du patrimoine immobilier.

Il faut ici relever que le programme part du constat que « *même si les problèmes de conservation en Afrique sont d'ordre technique, il est essentiel d'intégrer la conservation dans un environnement large et de prendre en compte les processus de développement, économiques, sociaux et culturels. C'est particulièrement vrai pour ce qui concerne le patrimoine culturel immobilier de grandes dimensions comme les cités, les villes et les paysages culturels mais (...) également pour les monuments et leur relation avec les communautés et leur environnement.* ²¹ »

L'ambition du programme Africa 2009 est de répondre à un éventail de 10 problèmes critiques qui ont été identifiés et qui méritent d'être rappelés car la volonté d'y apporter des réponses témoigne clairement d'un positionnement à la fois théorique et philosophique sur la question de la place du patrimoine culturel immobilier et des cultures constructives, sur leur conservation, et leur entretien à même de valoriser les caractères spécifiques des identités culturelles. Mais aussi sur le rôle des communautés locales, dans un projet de développement durable à long terme prenant en compte les besoins des environnements de nature économique, sociale et culturelle. Voici ces problèmes identifiés :

«

- *les politiques de conservation, quand elles existent, ne sont pas bien intégrées au sein d'un processus de développement durable ;*
- *la législation visant à protéger le patrimoine culturel immobilier est souvent obsolète et inefficace ;*
- *les politiciens, les décideurs et les communautés locales ne sont pas conscients du rôle que la conservation devrait jouer dans le changement rapide des situations économiques, sociales et de l'environnement ;*
- *les communautés locales, en particulier les jeunes, ne sont pas impliqués dans le processus de la conservation ;*
- *les inventaires nationaux du patrimoine culturel immobilier sont incomplets ou inexistants ;*
- *le patrimoine culturel immobilier continu à subir un processus de dégradation dû au manque de planification et de gestion de la conservation ;*
- *il y a un manque de stratégies efficaces pour développer un tourisme durable, profitable tant aux communautés locales qu'au patrimoine ;*

²⁰ In plaquette de présentation du projet « Africa 2009 », « Conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique subsaharienne », ICCROM, Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, CRATerre-EAG, avril 1999.

²¹ Op. cit., note 20.

- *il n'y a pas suffisamment de professionnels (architectes, archéologues, urbanistes) ni d'artisans qualifiés capables d'accomplir des réparations et d'assurer l'entretien avec les méthodes et les matériaux traditionnels ;*
- *les échanges d'informations, de compétences spécialisées et de savoir-faire entre les professionnels de la région sont extrêmement réduits ;*
- *les ressources (financières et autres) sont insuffisantes pour maintenir un niveau de conservation efficace.* ²² »

Le but d'amélioration des conditions pour la conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique subsaharienne devrait pouvoir être atteint par trois objectifs :

- créer un cadre juridique, politique, administratif et social au sein duquel des pratiques de conservation peuvent être accomplies avec succès ;
- accroître les compétences des diverses personnes impliquées dans la conservation du patrimoine culturel immobilier ;
- créer un réseau de communication qui permettra l'échange d'information, de compétences et de savoir-faire entre les professionnels africains et avec le reste du monde.

Ainsi, le projet cadre qui est défini pour la mise en œuvre de ce programme comporte quatre principales composantes : 1 - un cours de formation, en français et en anglais, pour des décideurs et des professionnels ; 2 – une série de projets de recherche ; 3 – des séminaires régionaux annuels, forums de discussion sur les intérêts et problèmes communs ; 4 – le développement d'un réseau de communication et d'échange d'information entre les institutions engagées dans le programme.

Un premier cours régional anglophone, sur la conservation et la gestion du patrimoine culturel immobilier en Afrique subsaharienne, s'est tenu au Kenya (Mombassa), en 1999. Un deuxième cours francophone s'est tenu en 2000 au Bénin (Porto Novo) et un 3^{ème}, sera réalisé à nouveau au Kenya (Mombassa) en 2001. Ces actions ont d'ores et déjà facilité la réalisation de séminaires-forums entre les institutions chargées du patrimoine (directeurs des musées), posant les bases d'une mise en réseau. La composante recherche est en cours de définition. Plusieurs projets « situés » de conservation et gestion de sites patrimoniaux en terre africains ont été réalisés (Ghana, Ouganda, Mali), impliquant la participation active des communautés locales. Les coopérations prenant place dans le cadre de la Chaire UNESCO architectures de terre, cultures constructives et développement durable aboutissent à la création de curricula dans des universités (Ouganda, Afrique du Sud). Par ailleurs, la procédure de classement de sites africains sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO est activée. Les conditions d'une re-crédation de l'héritage architectural en terre, en Afrique sont en train de se mettre en place.

La conservation des architectures de terre : une étape obligée pour une recréation durable des identités culturelles et l'avènement d'une modernité ?

Ce qui vient d'être évoqué traduit l'évidence de la mise en œuvre d'une approche intégrée de la formation qui entend associer « idéalement » d'autres composantes jugées indissociables, la recherche, l'application (pratiques professionnelles, projets) et la diffusion (échanges d'information, réseau). Il s'agit en fait d'un modèle fondé sur une « vision » et sur un processus de planification méthodologique essentiel pour garantir un développement durable de la conservation des architectures de terre et des cultures constructives, des identités culturelles qu'elles expriment. Bien sûr, la mise en œuvre d'un tel modèle suppose de réelles mobilisations institutionnelles accompagnées de moyens financiers, matériels, humains qui sont variables selon les contextes politiques, économiques et socioculturels et c'est sans doute à vitesse variable que les programmes seront développés. Mais, ces projets concourent vers un même but, la mise en œuvre d'un processus de développement durable où la composante architecture de terre apparaît pouvoir jouer un rôle « porteur » et dynamique de tout premier plan. On constate concrètement l'extension d'un mouvement de large adhésion autour de cette vision et à différentes échelles, du local au national, du régional à l'international. D'ores et déjà, ce qui a pu être impulsé en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, influence la définition d'autres programmes régionaux comme on le voit poindre dans les pays de la région d'Asie centrale (Turkménistan, Tadjikistan, Kazakhstan, Ouzbékistan, Iran). Mais il est vrai que ces indicateurs de succès ne doivent pas occulter le fait, comme nous le rappelle Alejandro Alva Balderrama ²³ que « *des régions entières de la planète où l'architecture de terre est*

²² *ibid*, note 20

²³ *ibid*, note 11.

une composante fondamentale de la culture constructive et du patrimoine propre, n'ont pas été suffisamment influencées par l'activation de réactions culturelles aux processus de transculturation architecturale. Le patrimoine architectural historique-archéologique en terre d'une grande partie de la planète est exposé à un risque de disparition par négligence ou pour être confronté à cette architecture de substitution introduite par ces processus. »

Il est vrai que les enjeux de la conservation du patrimoine architectural en terre, dont la dimension quantitative et qualitative est considérable à l'échelle planétaire, sont désormais corrélés au développement d'une industrie de tout premier plan à même de garantir des retombées économiques très importantes pour les nations et les régions, celle du « tourisme durable ». Il convient alors de veiller à ce que ces retombées soient vraiment profitables aux populations et au patrimoine lui-même – sa conservation et sa mise en valeur effectives - en installant les conditions de valorisation et d'exploitation adaptées et à même de garantir cette « durabilité », enjeu bien réel si l'on considère l'affirmation actuelle d'une tendance à la gestion de profits immédiat, maximum et à « courte vue ». L'exploitation de nombreux sites, non fondée sur des plans de gestion intégrant dans les concepts et dans les faits des plans d'action qui en découlent le paradigme de développement durable démontre de plus en plus souvent l'ampleur des dégâts qui sont générés, pour les sites eux-mêmes et pour leurs environnements naturels comme culturels et socioéconomiques. Il y a là un risque à ne pas négliger car un « effet boule de neige » mal maîtrisé, trop motivé par l'espérance de « gros gains » à court terme profitant à d'autres groupes d'intérêt que les populations et pouvant contribuer à maltraiter le patrimoine (surexploitation) pourrait aussi bien contribuer à induire un processus de destruction irréversible et une perte considérable de valeur, de « sens » pour l'humanité. Une alternative à bien définir s'impose entre une destruction du patrimoine architectural en terre par négligence ou par la pression d'une transculturation architecturale internationale, et une destruction programmée « en différé » par surexploitation « sauvage » qui ne permettra pas davantage une « re-création durable » de l'héritage.

Il convient en effet de rappeler qu'une « économie durable » est le produit d'un développement durable. Pour cela, la base de ses ressources, c'est à dire le patrimoine dans le cadre de notre propos, doit être conservée, doit pouvoir continuer à se développer en intégrant le bénéfice de l'évolution des connaissances (recherche), de l'amélioration des compétences techniques (formation), de la gestion mais aussi, de la « sagesse ». Il est bon de rappeler, à l'instar de Jef Malliet²⁴ les neuf principes fondamentaux sur lesquels repose une société durable : «

- *Respecter et prendre soin de la communauté de vie.*
- *Améliorer la qualité de la vie humaine.*
- *Conserver la diversité et la vitalité de la Terre.*
- *Réduire au minimum l'épuisement des ressources non renouvelables.*
- *Rester dans les limites de la capacité de soutien à la Terre.*
- *Changer les comportements et les habitudes personnelles.*
- *Mettre les communautés en mesure de prendre soin de leurs propres environnements.*
- *Offrir un cadre national pour intégrer le développement et la conservation.*
- *Créer une alliance globale. »*

Comme le souligne Jef Malliet, même si ces principes ont été créés pour l'environnement naturel, « *ils s'appliquent également aux rapports entre le patrimoine culturel et le principe de durabilité* ». Le respect de la culture – nous dirons plutôt ici « des » cultures, de leurs différences, leur diversité, leurs identités – et « des » patrimoines culturels nous semble être une des composantes essentielles de la construction d'une société durable. Car, si la conservation des ressources naturelles et « des » environnements est au centre de la durabilité ou « soutenabilité », il apparaît de plus en plus évident qu'il en va de même de la conservation « des » ressources culturelles. Il y a un devoir éthique de transmission « transgénérationnelle » des patrimoines culturels, de transmission de la mémoire, car une société durable – et donc plus solidaire, équitable – ne peut se fonder que sur la reconnaissance de l'autre, de son histoire, de sa différence et de ses appartenances à d'autres formes de communautés de vie, de qualité de vie. Le « développement » susceptible d'améliorer la qualité de vie ne peut être uniquement fondé sur la croissance économique et en cela y être assimilé. Nous voyons bien en effet les effets pervers du spectacle élogieux de l'économie, orchestré par elle-même et pour elle-même, tel que l'anticipait déjà Guy Debord dans sa « Société du spectacle », qui laisse trop souvent pour compte la dimension humaine. Le développement implique la garantie des droits humains fondamentaux et l'épanouissement des capacités humaines. Les processus menant à cet « épanouissement » sont inévitablement situés dans des contextes culturels différenciés et les formes

²⁴ Malliet, Jef, « Patrimoine culturel et développement durable : en quoi sont-ils liés ? », in Chronique de l'ICCROM, n° 24, septembre 1997, Rome, Italie, pp. 10-13

sont inévitablement « intrinsèques ». Il ne peut y avoir de « modèle unique ». Personne ne conteste aujourd'hui la « valeur » de la diversité culturelle comme l'on reconnaît l'importance de conserver la « biodiversité ». Ainsi le respect de la diversité culturelle devient un facteur de vitalité pour la Terre. Le processus continu d'évolution est « inspiré » par la re-création des cultures dans cette biodiversité d'environnements. Plus encore, les patrimoines culturels sont les témoins des « valeurs » (esthétique, historique, scientifique, sociale, pour les générations passées, présentes et futures²⁵) des sociétés qui les ont créés. Des valeurs intangibles comme des valeurs tangibles qui suivent l'évolution de l'usage des patrimoines et des expériences de vie humaine alimentant l'interprétation de ses valeurs. Ce sont aussi des processus culturels – et donc des modes de vie – qui permettront de « rester dans les limites de la capacité de soutien à la Terre ». Dans ce sens, on reconnaît toute l'importance prise par la conservation, restauration ou réhabilitation des patrimoines architecturaux vis à vis d'une tendance à la production « forcée » de la construction neuve qui contribue aussi à un gaspillage des énergies et des ressources, à une dégradation des environnements : réutiliser plutôt que détruire.

La création d'une « alliance globale » pour la conservation des architectures de terre et pour leur « re-création » est désormais réaliste, active et en expansion. La « prise de conscience » de la première époque (années 60 et 70) a fait place à une plus large sensibilisation publique et à un mouvement culturel déchiffrant les stratégies et les voies de son incarnation dans les faits de société – à la fois institutionnelles, communautaires et individuelles – et dans une grande diversité d'environnements, de contextes socioculturels « identitaires ». Mais cette nouvelle situation est encore fragile car de nombreuses menaces de dimension globale (écologiques, sociales, économiques, culturelles) sont encore exercées sur beaucoup de ces environnements qui ne réunissent pas les conditions favorables à une participation à ce mouvement car affrontant d'autres priorités (alimentation, santé, éducation). Il faudrait que davantage d'acteurs des pouvoirs, politiques, financiers, hommes d'affaire, médias, professionnels, et qu'un plus large public, adhèrent à cette évidence d'une nécessité d'investir dans la culture et dans la conservation du patrimoine culturel pour installer les conditions d'une société plus « viable ». Il faudrait aussi que ce soit plus explicitement une question de « philosophie », de « morale » et « d'éthique » solidaires, partagées. Il faudrait que des cadres institutionnels, légaux, sociaux, économiques soient consolidés, comme davantage de coopération et de synergie des efforts et des compétences, de façon à ce que ce processus culturel puisse vraiment être une composante plus opérationnelle d'un développement durable pouvant alors prendre son ampleur attendue.

Quant aux conditions qui président à l'émergence d'une « modernité » des architectures de terre, elles apparaissent complexes à analyser comme l'est aussi la relation entre conservation et développement. Dans certains contextes, le *continuum* historique des architectures de terre semble s'opérer sans heurt. On y peut en général observer aucune coupure temporelle. C'est le cas du renouveau des architectures de terre (adobe et pisé) dans les régions du *Grand Sud Ouest* des Etats-Unis d'Amérique comme en Australie. D'une part, aux Etats-Unis, un ancrage dans l'appropriation des cultures indiennes et de leurs architectures d'adobe (les pueblos) – déjà recréées par des apports historiques hispano-mexicains puis par la création des établissements humains des pionniers utilisant le même matériau – offrant la possibilité d'un meilleur « enracinement » dans l'histoire. Puis le relais pris par la contre-culture nord américaine et le redéploiement des architectures de terre porté par l'émergence d'une architecture « bioclimatique » (années 70 et 80) traduisant une préoccupation pour la conservation des énergies et des ressources de l'environnement. Peut être également, dans un inconscient collectif, la recherche d'une forme de rédemption d'une faute incommensurable ayant conduit à une éradication quasi systématique des cultures indiennes natives créatives du sens et des « valeurs » culturelles « originelles » de ces régions²⁶. D'autre part, en Australie, un *continuum* historique aujourd'hui fondé sur la référence à la « Construction d'une Nation » par les immigrants européens et à leur architecture « primitive » de bois et de terre²⁷, précédé par un mouvement fondé

²⁵ La signification culturelle et les valeurs qui la fondent, telles qu'elles sont énoncées, succinctement, par la « Charte de Burra » du Comité ICOMOS Australien, publiée en 1992.

²⁶ Les années 70 et 80 sont particulièrement significatives de l'expression de cet enracinement dans l'histoire des architectures de terre indiennes et « néo-coloniales » (hispano-mexicaines) qui a produit plusieurs publications. Voir Peter Nabokov et Robert Easton, « Native American Architecture », 1989 et Bainbridge Bunting, « Of Earth and Timbers Made ; New Mexico Architecture », 1974, « Taos Adobes. Spanish Colonial & Territorial Architecture of the Taos Valley », 1975, et « Early Architecture in New Mexico », 1976.

²⁷ Voir Miles Lewis, « Victorian Primitive », 1977 et John Archer, « Building a Nation » : a history of the Australian House, 1987. Voir aussi Ted Howard, « Mud and Man. The history of Earth Buildings in Australasia », 1993

sur des motifs économiques puis de qualité de vie dans l'environnement préservé ²⁸. Ce sont ces mêmes préoccupations fondées sur le respect des ressources et de l'environnement, de promotion d'une « bioarchitecture » qui fondent un renouveau naissant des architectures de terre dans quelques pays européens. En Allemagne où les acteurs de ce mouvement se situent dans la mouvance du « *Die Grünen* » (Le verts) ou en Italie, dans la perspective d'une « éco-durabilité », la terre étant considérée comme « *un matériau de construction durable, écologique et propre à une telle approche architecturale* » ²⁹. En France, paradoxalement, si l'on considère le rôle de premier plan joué en faveur de ce renouveau des architectures de terre depuis la fin des années 70 ³⁰, le renouveau des architectures de terre demeure à ce jour encore très timide sans doute bridé par une approche trop technocratique, par la pression des intérêts du bâtiment et par le poids historique d'une culture d'entreprise du béton. Il ne semble pas que ce soit dans une mouvance « naturaliste » ou « technocratique » (HQE), chacune trop orthodoxe et peu capable d'une véritable remise en question « sociale » et « culturelle », qu'un tel renouveau sera possible mais plutôt dans le cadre d'une nouvelle approche du « vivre autrement » associant une considération égale pour l'homme, la nature et l'environnement, qu'une modernité éco-durable des architectures de terre puisse être en mesure de voir le jour. Par ailleurs, on doit relever l'opportunité d'une promotion et d'une mise en valeur des identités culturelles régionales dont se saisissent des collectivités territoriales pour la promotion d'un tourisme culturel générateur d'une plus-value économique. C'est le cas du Contrat Global de Développement avec la Région Rhône-Alpes et le Département de l'Isère sur la « valorisation du pisé » que nous évoquons plus haut. Tel qu'il a été conçu, ce programme est prioritairement fondé sur la promotion des caractères de l'identité territoriale de ce patrimoine, d'un marché de la restauration-réhabilitation pouvant être fondateur d'une modernité architecturale devant s'appuyer fondamentalement sur la formation des compétences d'entreprises. On constate à travers ces quelques exemples que la « modernité » des architectures de terre s'inscrit de façon assez privilégiée dans un mouvement culturel et social en faveur d'un développement éco-durable en s'appuyant très fortement sur la conservation et la reconnaissance de la valeur du patrimoine architectural. Inversement, d'autres pensent plutôt que « *l'approche écologique suggère des circonstances où la conservation devra obligatoirement passer par la promotion du neuf* » ³¹. Ces deux conceptions ne sont pas totalement opposées. En effet, elles se réunissent sur la nécessité d'une prise en compte des spécificités des contextes pour permettre le développement d'activités également spécifiques tendant à consolider ce processus de re-création des architectures de terre sur des bases culturelles rigoureuses et solides.

Enfin, dans beaucoup de régions du monde portées de l'avant par une dynamique de développement, les conditions d'une idiosyncrasie culturelle et d'une alliance globale pouvant amener d'autres alternatives au transfert homogénéisant (mondialisation) des modèles occidentaux ne sont pas encore clairement définies. La vision du développement et de la modernité qu'offrent les pays du Nord à ceux du Sud a d'ores et déjà des conséquences plus dramatiques (mégalo-poles ingérables par exemple) que bénéfiques pour les populations et les environnements, surexploités et gravement exposés à des risques majeurs repoussant l'échéance d'un accès aux conditions d'un possible développement durable. La « pauvreté » est aussi devenue un gigantesque marché pour les multinationales qui d'ailleurs ne cachent pas leurs intérêts. D'autre part, dans beaucoup de ces régions, les patrimoines architecturaux en terre, très présents et certainement garants d'une « signification culturelle », sont assimilés dans le mental collectif manipulé par les intérêts politico-économiques, à des modes de vie désuets, à une vision antique et régressive. Et pourtant, l'enjeu de la reconnaissance de ces patrimoines architecturaux est encore plus important que partout ailleurs, pour ces régions en priorité mais aussi d'un point de vue universel pour l'humanité (préservation de la « biodiversité culturelle »). Seul un processus culturel socialement et économiquement intégré contribuant à promouvoir les valeurs de ces patrimoines en même temps que les hommes, semble pouvoir être en mesure de faire émerger une modernité des architectures de terre pouvant apporter des contributions à des formes spécifiques de développement durable. Une récente déclaration du Doyen du Département d'Architecture de la Faculté de Technologie de l'Université Makéréré d'Ouganda témoigne de cette conviction :

²⁸ Voir G.F. Middleton, « Build your house of earth », 1953 et rééd. En 1975. Voir aussi Alistair Knox, « Living in the environment ».

²⁹ De Mauro Bertagnin, architecte italien, cité par Alejandro Alva Balderrama, Ibid note 11.

³⁰ L'Ecole d'Architecture de Grenoble avec l'association ADETEN, depuis 1976, puis avec le CRATerre fondé en 1979. L'exposition du CCI-Centre Georges Pompidou puis la réalisation du « Domaine de la terre » de l'Isle d'Abeau », l'appui de différents organismes ministériels (Plan Construction) pour la structuration d'une nouvelle « filière terre », ou pour le développement d'une coopération internationale (Rexcoop, Ministère des Affaires Etrangères).

³¹ Alejandro Alba Balderrama, Ibid, note 11, citant l'approche italienne commentée par Mauro Bertagnin.

« Dans le passé, l'enseignement de l'architecture s'est souvent limité aux principes de construction et à l'esthétique du design et de la décoration. Dans la plupart des pays africains, l'enseignement formel de l'architecture est un phénomène relativement récent. Les programmes actuels de conception architecturale semblent restreindre le rôle de l'architecte en mettant l'emphase sur une gamme trop étroite de problèmes de société, répondant mal à la pauvreté, l'urgence et le climat et traitant maladroitement le problème des populations les plus démunies. Le département désire encourager les architectes à élargir les limites de la réflexion et de l'apprentissage concernant leur art, concernant aussi l'éventail très vaste d'où ils peuvent légitimement et doivent puiser leur inspiration et l'impact que leur travail aura sur l'avenir de la société qu'ils seront appelés à servir. Les étudiants doivent arriver à faire ressortir les fondements culturels de la civilisation ougandaise et africaine et combler l'important vide qui existe entre ceux-ci et le langage et la technologie essentiellement occidentaux qui sont devenus la norme d'une soi-disant « Architecture internationale ». La grande majorité de la population ougandaise est pauvre et habite dans les zones rurales. L'architecte peut et doit jouer un rôle important dans le processus de développement rural du Tiers Monde ; il peut devenir le professionnel qui, non seulement permet au développement de se réaliser mais aussi en élève le niveau en assistant les populations villageoises à se construire plus efficacement. »

Il apparaît ainsi plus clairement que c'est sur et au cœur de l'indissociable triptyque « conservation – développement durable - modernité » que peut être fondée la vision d'un avenir recréé des architectures de terre au service d'une société plus viable promouvant de nouvelles formes d'équilibres spécifiques autant que divers entre « les » hommes, « leurs » environnements et « leurs » cultures.

Le legs vivant de François Cointeraux et la réalisation du rêve de Hassan Fathy

François Cointeraux, de son vivant, n'a pas vu se réaliser son « Ecole d'Architecture Rurale » bien qu'il ait œuvré sans ménagement pour obtenir les soutiens politiques et financiers indispensables à la concrétisation de ce rêve. Mais ce rêve prenait déjà une ampleur qui le dépassait puisque son fameux « 4^{ème} Cahier d'Ecole d'Architecture Rurale » allait être traduit et adapté en plusieurs langues, contribuant à une première époque de « modernisation » de la construction en terre, en Europe et dans des continents lointains. Des personnalités politiques de haut rang et des intellectuels renommés s'intéressaient à cette promotion du « nouveau pisé » de Cointeraux, tels le V^{ème} Duc de Bedford puis l'encylopédiste Abraham Rees, en Angleterre, George Washington en Amérique, Duquesnoy, Maire de Paris, François De Neufchâteau, alors sénateur, Jean-Baptiste Rondelet et Jean-Henri Hassenfratz (un des fondateurs de l'Ecole Polytechnique), en France, David Gilly, fondateur de la *Bauakademie*, en Allemagne ... et l'on en passe. François Cointeraux n'écrivait pas moins de 69 essais et pamphlets destinés à valoriser son nouveau pisé et bien d'autres trouvailles ou modèles d'équipements destinés à améliorer l'habitat des populations rurales, du monde ouvrier comme des demeures de propriétaires des campagnes. Cette production est tout à fait impressionnante. Il avait l'intuition que son travail serait un jour reconnu car il n'eut cesse de vouloir servir. Il sut aussi fonder son action de valorisation de l'architecture de terre sur la reconnaissance du patrimoine historique mais n'avait alors pour références que les textes d'auteurs antiques (la traduction de Vitruve de Claude Perrault, les textes de Pliny) et une passion pour son architecture régionale en pisé du Lyonnais et du Bugey. Nous avons aujourd'hui une vision universelle des architectures de terre et de leur importance considérable au plan quantitatif comme qualitatif. Au delà de 1840, année de sa mort, l'activité de publication sur la construction et l'architecture de terre n'a jamais cessé et prend une ampleur considérable depuis ces 30 dernières années, dans le monde entier. Une recherche récente ³² consistant à faire une revue critique de la littérature de ces seules 15 dernières années sur la conservation des architectures de terre permettait de repérer 760 titres sur un fonds spécialisé de près de 7000 références documentaires. Et ce fonds est encore bien loin d'être exhaustif. Les dernières grandes conférences internationales ont été particulièrement favorables à une dynamisation de cette production intellectuelle, scientifique, technique, culturelle. L'architecture de terre s'impose comme un domaine d'étude à part entière. Simultanément, durant cette période prolifique, la reconnaissance d'une nécessité d'investir dans la formation académique et professionnelle amenait le développement d'une réflexion didactique et une avancée dans la définition de contenus et matériels pédagogiques spécifiques. Les cours spécialisés, selon différentes formules allant de la sensibilisation à la spécialisation, se sont multipliés et la pression de la demande en formation est telle, comme elle est

³² CRATerre-EAG, Guillaud, Hubert, « Conservation des architectures de terre, revue de la littérature scientifique des 15 dernières années », Projet Terra, The Getty Conservation Institute, « Recherche en conservation », Rapport provisoire, mai 1999, révisé en mars 2001, 234 p.

clairement justifiée au plan culturel, social et économique, que l'UNESCO a souhaité que soit créée une Chaire spécifique pouvant être en mesure d'amplifier le développement de cette formation.

L'architecte égyptien Hassan Fathy, célèbre pour la construction du village de *New Gourn* (près de Louxor) relatée par son ouvrage « Construire avec le Peuple »³³, se préoccupait sur la fin de sa vie de créer une école d'architecture de terre afin d'encourager les jeunes architectes à suivre ses pas. Il en ressentait une grande responsabilité car cela exige un fort engagement personnel que les conditions matérielles de travail et d'existence de ces jeunes architectes peuvent contredire : « *In the past, I have refrained from encouraging young architects to follow in my footsteps, because I felt a sense of responsibility for their material welfare. Just as one does not encourage one's son to become a poet, out of consideration for one's grandchildren, so I could not think of founding a school of mud brick architects* ».

Aujourd'hui, ce rêve d'une « Ecole d'Architecture de Terre », qui poursuit les tentatives renouvelées et malheureuses de François Cointeraux, qui réalise le rêve de Hassan Fathy en corrélant la problématique de la culture et du développement (conservation des patrimoines et construction actualisée), existe bien et rend directement hommage à ces deux grands visionnaires, à ces « passeurs » qu'ils furent ainsi qu'à tous les autres passionnés (la liste serait longue) qui, dans le monde entier, ont passé à nouveau le relais de la re-création transgénérationnelle, vivante et durable des architectures de terre.

Conclusion : préserver la techno-diversité³⁴ : une option essentielle pour demain.

Conserver le patrimoine architectural en terre, assurer le transfert de l'héritage de cultures constructives millénaristes, c'est proposer une vision d'avenir refusant la banalisation culturelle imposée par des solutions macro-techniques « uniques ». C'est fonder de grands espoirs sur la perdurance de la techno-diversité comme critère de sauvegarde d'un équilibre évolutif entre nature et culture, entre *oikos* et *tecné*, garant d'une qualité et durée de la vie. La question à poser ne serait-elle pas alors de savoir ce que perd l'homme en évacuant la techno-diversité ? En imposant de plus en plus d'uniformité ? Car n'y a-t-il pas une évidence d'harmonie entre les paysages naturels et culturels (aménagés, construits) résultant de cette alliance entre bio et techno-diversité que caractérisent si bien les architectures vernaculaires du monde entier ? N'y a-t-il pas également l'évidence d'une formidable créativité de l'homme bâtisseur dans cette attitude de mobilisation des ressources et des cultures locales et de respect des milieux, guidée par le souci d'une qualité de vie et parfois même de survie « viable » dans des milieux physiques extrêmes ? A trop sacrifier au modernisme, attitude prométhéenne orgueilleuse, l'homme ne s'est-il pas engagée sur la voie d'une tragédie programmée ? Celle de la rupture entre nature et culture ? Ainsi, la reconsidération de la techno-diversité ne serait-elle pas une chance à saisir pour apporter des réponses à tout un ensemble de crises dont souffre actuellement l'humanité ? Faut-il les nommer toutes ? Crise de l'énergie (épuiement des énergies fossiles, moins d'énergie pour chauffer, climatiser, pour cuire les matériaux) ; crise économique (nous devons construire moins cher) ; crise de production des matériaux manufacturés (de plus en plus chers et inaccessibles à une grande part de la population mondiale) ; crise de développement (nécessité de créer du travail) ; crise d'identité culturelle (nos architectures et nos paysages se banalisent, s'uniformisent) ; crise de l'habitat (50% de la population mondiale est mal logée) ; crise d'accessibilité au logement (les milieux de production « formels » sont dépassés, les dynamiques « informelles » et l'autoconstruction s'imposent à nouveau dans plusieurs régions pour garantir cet accès au logement) ; crise environnementale (dans certaines régions, on ne peut plus construire en bois – Sahel, Niger, Mali, Burkina Faso – nécessité de reconstruire avec les ressources naturelles, terre, pierre) ; pollutions générées par l'activité industrielle ; malaise physique (souhait de vivre dans un habitat plus « sain »), crise de l'histoire (les références aux valeurs de signification culturelle de l'héritage architectural font l'objet d'une attention sans précédent, on classe, on préserve, conserve, met en valeur, on « gère » les patrimoines) ; etc.

Dans le domaine plus spécifique de la techno-diversité constructive, force est-on de remarquer que presque toutes les cultures constructives reçues en héritage sont de plus en plus « artificialisées » notamment par l'ingérence du ciment. Il suffit, dans notre domaine de préoccupations, d'observer les interventions des entreprises en matière de restauration et réhabilitation des architectures de terre,

³³ Fathy, Hassan, « Construire avec le Peuple », Bibliothèque Arabe, Editions Sinbad, Paris, 1970, 310 p. et 132 planches photographiques et dessins.

³⁴ Nous appuyons ici sur une réflexion de Sébastien d'Ornano et Hugo Houben, chercheur au CRATerre-EAG.

reconstruite en béton et agglos, blindées d'enduits au ciment, ou d'observer les transformations des habitats traditionnels africains – ou d'ailleurs – qui deviennent d'infâmes « cases-tôles ». Et quel étrange spectacle que celui observé récemment dans la ville de Yazd, en Iran, connue pour l'excellence de ses architectures d'habitat en terre coiffées de *badguirs* (capteurs à vent) ; une ville en train de s'effondrer sous la pression de l'éradication des savoir-faire d'entretien, sous l'imposition d'ossatures en acier cernant puis emprisonnant les demeures populaires de terre en voûtes et coupes. L'érosion de la techno-diversité relève d'une folle amnésie culturelle qui a des conséquences dramatiques sur l'ensemble du système socioéconomique mondial. La préservation, réanimation de cette techno-diversité deviennent essentielles à la vie future. Mais il ne suffit pas de considérer seulement cette obligation dans le cadre de programmes exceptionnels de sauvegarde du patrimoine, même si l'utilité d'une telle démarche est indéniable. Sauvegarder est indispensable mais ce n'est là qu'un aspect de la question. Car, dans une perspective de développement durable, il s'agit aussi de produire un énorme effort de repérage et d'inventaire de notre techno-diversité, de compréhension de l'intelligence constructive, de facilitation d'une évolution, d'un enrichissement des cultures techniques traditionnelles par le potentiel d'industrialisation – car il y a aussi danger, par tentation d'une position d'orthodoxie « traditionaliste », d'être figé dans une « illusion de la permanence » - mais plus encore, un effort considérable de revitalisation, de façon à pouvoir de nouveau pratiquer et générer une nouvelle économie de la techno-diversité à même de générer un nouvel épanouissement des différences, de la richesse créative.

Conserver les architectures de terre, développer les « écoles d'architecture de terre », aujourd'hui, pour demain, c'est engager cet effort de réconciliation avec notre histoire, avec « les » cultures comme vecteurs du développement social et économique « local » (centre/vs/périphérie). C'est proposer une autre voie à la mondialisation de l'économie hélas fondée sur l'omnipotence du pouvoir de l'argent et sur la dictature des macros-techniques génératrices d'appauvrissement matériel comme culturel. Oui, replacer l'homme et la culture au centre de l'économie. Espérer dans une nouvelle alliance de la bio et de la techno-diversité et agir pour la construire, n'est-ce pas finalement « protéger la vie ».

Comme l'a écrit justement Boris Gamaleya, poète de l'île de La Réunion, « l'homme devient sacré dès lors qu'il protège la vie ³⁵ ».

Hubert GUILLAUD
avril-juin 2001

³⁵ Gamaleya, Boris, in « l'Arche, ... », textes inédits publiés dans un numéro spécial de la revue de poésie « l'Arme de l'écriture » dévolu à cet auteur, Grenoble, 2001.

